

Séance ordinaire du 23 août 2022

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt-trois août deux mille vingt-deux à neuf heures cinq, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du vice-président Guy Dumoulin.

Est absent : le président du comité exécutif Gilles Lehouillier

Assistent à la séance : Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité par intérim, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Annie Gaudreault directrice générale adjointe – services administratifs par intérim, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2022-08-66

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 23 août 2022.

CE-2022-08-67

Affichage d'un poste de coordonnatrice ou coordonnateur – Inspection, réclamations et information à la Direction des finances et de la trésorerie [Document d'aide à la décision GCH-2022-089](#)

Il est résolu d'afficher le poste de coordonnatrice ou coordonnateur – Inspection, réclamations et information à la Direction des finances et de la trésorerie et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants à la suite de ce mouvement de main-d'œuvre.

CE-2022-08-68

Aides financières au bénéfice d'organismes de la communauté [Document d'aide à la décision GRE-2022-067](#)

Il est résolu d'accorder les aides financières aux organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2022-067, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2022-08-69

Entente de collaboration à intervenir avec Excellence sportive Québec-Lévis concernant le versement d'une aide financière [Document d'aide à la décision DVC-SPO-2022-026](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente de collaboration à intervenir avec Excellence sportive Québec-Lévis, concernant le versement d'une aide financière à cet organisme, afin d'assurer l'amélioration

de l'offre de services aux athlètes et aux groupes d'entraînement de haut niveau de la Ville, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2022-026, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-08-70

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances du 19 mai 2022

[Document d'aide à la décision FIN-2022-037](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances de tenue le 19 mai 2022, est déposé, à titre d'information.

CE-2022-08-71

Affectation de la réserve financière pour les salaires des assignations temporaires du 1^{er} janvier au 30 juin 2022

[Document d'aide à la décision FIN-2022-043](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 308 200 \$, provenant de la réserve financière pour les salaires des assignations temporaires du 1^{er} janvier au 30 juin 2022 aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision FIN-2022-043.

CE-2022-08-72

Acquisition d'une servitude d'aqueduc sur le lot 6 398 778 du cadastre du Québec (chemin Industriel, secteur Saint-Nicolas) et demande d'un crédit budgétaire

[Document d'aide à la décision DEV-2022-095](#)

Il est résolu d'acquérir une servitude réelle et perpétuelle d'aqueduc sur une partie du lot 6 398 778 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 3 710 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2022-095, au prix total approximatif de 119 802,21 \$, avant TPS et TVQ, aux conditions énoncées à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu d'accorder un crédit budgétaire pour des dépenses d'investissement relatives à l'acquisition d'une servitude réelle et perpétuelle d'aqueduc sur une partie du lot 6 398 778 de ce cadastre, incluant les frais inhérents, au montant maximum de 128 000 \$, à même la convention d'aide financière intervenue avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation pour la création de zones d'innovation.

CE-2022-08-73

Dépôt du compte rendu de la rencontre du comité du développement économique, de la main-d'œuvre et de la revitalisation du 1^{er} juin 2022

[Document d'aide à la décision DEV-2022-107](#)

Le compte rendu de la rencontre du comité du développement économique, de la main-d'œuvre et de la revitalisation tenue le 1^{er} juin 2022, est déposé, à titre d'information.

CE-2022-08-74

Modification du contrat pour les services professionnels en ingénierie civile pour l'agrandissement du Centre culturel de Lévis (lot 1, ingénierie, spécialité structure-civile)

[Document d'aide à la décision APP-2022-171](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour les services professionnels en ingénierie civile pour l'agrandissement du Centre culturel de Lévis (lot 1, ingénierie, spécialité structure-civile) (appel d'offres 2020-55-27), attribué le 23 septembre 2020, au montant de 38 195 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2022-171.

CE-2022-08-75

Désaffectation du domaine public de parties des lots 2 436 146, 2 436 149 et 2 436 150 du cadastre du Québec (projet de réfection des réseaux des rues Melville, Dupré, Blouin et Capitaine-Bernier, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2022-023](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville de confirmer que :

- la partie du lot 2 436 146 du cadastre du Québec d'une superficie totale approximative de 217,6 mètres carrés (parcelle A);
- la partie du lot 2 436 149 de ce cadastre d'une superficie totale approximative de 6,1 mètres carrés (parcelle B);
- la partie du lot 2 436 149 de ce cadastre d'une superficie totale approximative de 272,6 mètres carrés (parcelle C);
- la partie du lot 2 436 150 de ce cadastre d'une superficie totale approximative de 89,5 mètres carrés (parcelle D);
- la partie du lot 2 436 150 de ce cadastre d'une superficie totale approximative de 63,7 mètres carrés (parcelle E);

telles qu'elles sont présentées en annexe à la fiche de prise de décision APP-GI-2022-023, ne sont plus affectées à l'utilité publique, conditionnellement à leur vente.

CE-2022-08-76

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à des activités et aides financières au bénéfice d'organisme de la communauté

[Document d'aide à la décision GRE-2022-070-R-1](#)

Il est recommandé au comité exécutif d'autoriser les membres du conseil de la Ville à participer aux activités organisées au bénéfice d'organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2022-070-R-1, et tout autre membre du conseil de la Ville intéressé, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à ces événements, et d'accorder les aides financières aux organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à cette

fiche de prise de décision, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2022-08-77

Levée de la séance

La séance est levée à 10 h 01

Guy Dumoulin, vice-président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif